



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

N° 50271 / MEA / DGEE / DAPE / EPS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le 28 SEP. 2021

*Le Directeur général*

*Affaire suivie par :*  
DAPE / Bureau EPS  
40 46 27 94 / eps@education.pf

à

**Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale  
chargés d'une circonscription pédagogique**

**Objet** : Relance de l'appel à manifestation d'intérêt pour 30 minutes d'activité physique quotidienne

**Réf.** : Courrier n°1294 /MEA du 22 février 2021

**PJ** : Tutoriel d'utilisation

L'appel à manifestation d'intérêt pour la pratique des 30 minutes d'activité physique quotidienne a été lancé par courrier ministériel visé en référence, dispositif applicable dès la rentrée 2021.

Je vous rappelle que l'inscription à ce dispositif se base sur une **initiative volontaire** de la part des écoles élémentaires et des CJA.

Pour aider les écoles à la mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne, des ressources ont été regroupées sur la page dédiée du site EPS : <https://eps.education.pf/>

Les écoles qui souhaiteraient se lancer dans ce dispositif seront amenées à renseigner leur candidature en ligne afin de faire connaître leurs initiatives pour répondre à l'appel.  
Lien de la candidature disponible sur le site EPS : <https://eps.education.pf/>.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous appuyer sur le tutoriel disponible en pièce jointe ou prendre l'attache de Monsieur Jean-Claude, Moana GREIG, inspecteur de l'éducation nationale en charge de la mission EPS, ainsi que le bureau EPS ([eps@education.pf](mailto:eps@education.pf)).

Je vous remercie par avance du concours que vous apporterez au lancement de ce dispositif.

**Copies :**

MEA 1  
DGEE 1  
DAPE 1

Pour la Ministre et par délégation



Éric TOURNIER